



HAL
open science

Le Grand-Duché de Luxembourg, un État sans manuels scolaires nationaux

Nicolas Lefrançois

► **To cite this version:**

Nicolas Lefrançois. Le Grand-Duché de Luxembourg, un État sans manuels scolaires nationaux. Douzième journée d'étude Pierre Guibbert "L'Europe et les Européens dans les manuels scolaires", CEDRHE et Faculté d'Éducation - Université de Montpellier, Universtié Montpellier 3, Montpellier, 3 février 2016, 2016, Montpellier, France. hal-03185368

HAL Id: hal-03185368

<https://hal.science/hal-03185368>

Submitted on 30 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

DOUZIEME JOURNEE PIERRE GUIBBERT – 3 FEVRIER 2016

L'EUROPE ET LES EUROPEENS DANS LES MANUELS SCOLAIRES

Le Grand-Duché de Luxembourg, un État sans manuels scolaires nationaux

Lefrançois Nicolas

Doctorant, laboratoire DIPRALANG, Université Paul Valéry - Montpellier III

Résumé :

La communication présente brièvement le paysage historique et sociolinguistique du Grand-Duché de Luxembourg afin de comprendre l'origine diachronique de la triglossie institutionnelle nationale. Cette perspective tente d'éclairer le fait que le Luxembourg a choisi de ne pas produire de manuels scolaires nationaux pour les enseignements secondaires. Or, étant entendu avec les historiens Marc Ferro et Gilbert Trausch que les manuels d'histoire et de géographie sont les premiers vecteurs du « récit national » et de la perception des enjeux internationaux qui affectent l'État, cette perspective pose les questions suivantes :

- Quels arguments le Grand-Duché de Luxembourg déploie-t-il pour justifier l'absence de production nationale de manuels scolaires ?
- Comment, dès lors, le Grand-Duché élabore-t-il son récit national et le démarque-t-il des pays auxquels il emprunte ses manuels ?
- Comment le Luxembourg se conçoit-il au sein de l'Union européenne ?

Porté par le multilinguisme national, le Luxembourg choisit entre les manuels allemands ou français concernant l'enseignement de l'histoire et de la géographie au niveau secondaire, tous les élèves étant censés employer indifféremment l'allemand et le français en tant que langues de scolarisation. Toutefois les filières classique et technique divergent en matière de langue. Le système classique privilégie l'allemand, le système technique le français. De fait, 46 % de la population résidente sont de nationalité étrangère, dont 30% d'origine « romanophone ». Les enfants issus de ces communautés linguistiques constituent le principal contingent d'élèves en échec scolaire dû au manque de maîtrise de l'allemand, principale langue de scolarisation du primaire. Aussi l'enseignement technique, réputé plus « accessible », privilégie-t-il les manuels français rédigés dans une langue plus familière aux élèves, où l'histoire et la géographie sont partiellement intégrées au programme de français.

Outre le gain financier d'une économie de production de manuels propres, le pays avance l'argument de la mise en perspective méthodologique des différentes approches étrangères et de son bénéfice pour le corps enseignant local et les étudiants.

L'idéologie multilingue locale investit la population native d'une légitimité paneuropéenne qui supprime les métadiscours scolaires et l'autorise à s'approprier les matériels étrangers sans nuire à l'édification de son récit national.

L'étude s'appuie sur l'ouvrage de Marc Ferro abordant l'élaboration des contenus pédagogiques historiques nationaux et les rapports luxembourgeois en matière de didactique générale. L'examen des manuels prescrits par la liste obligatoire du ministère de l'Éducation nationale luxembourgeois porte méthodologiquement, pour les deux filières du secondaire, sur le pays d'édition du manuel, la langue de rédaction, la présence ou non de chapitres consacrés à la situation du Grand-Duché.

Introduction

Le Grand-Duché de Luxembourg ne publie pas de manuels scolaires nationaux. A partir du niveau de l'enseignement secondaire, divisé en filière classique, filière technique et filière professionnelle, les ouvrages de référence employés sont empruntés aux pays voisins. Et les manuels français entrent dans une large part dans l'accompagnement des élèves luxembourgeois tout au long de leur scolarité secondaire.

Le Luxembourg est un pays trilingue où chaque ressortissant national est censé maîtriser dans des compétences équilibrées le luxembourgeois - dialecte germanique érigé au rang de langue « nationale » par la loi du 24 février 1984 - le français, support officiel de communication des institutions et de la Constitution ; enfin l'allemand, langue de scolarisation, de consommation médiatique (télévision, littérature), et partiellement de communication officielle à l'échelle communale. Le pays présente donc une structure triglossique dans laquelle chaque langue relève d'usages spécifiquement limités pour les natifs mais aussi pour les résidents d'origine étrangère et les frontaliers qui viennent y travailler chaque jour. Les natifs parlent entre eux le luxembourgeois, dont une maîtrise partielle est également demandée pour accéder à la nationalité (niveau A2 du CECRL)¹. Cette langue n'a longtemps été considérée que comme une variété basse et locale du haut-allemand (Hochdeutsch) de la Confédération germanique puis de l'Allemagne du XXe siècle. Mais si le luxembourgeois a été officiellement reconnu en 1984 et normalisé en 1999, il n'est toujours pas employé comme langue d'alphabétisation. Cette fonction est dévolue à l'allemand dans sa configuration littéraire (Hochdeutsch). Le français, langue des Codes napoléoniens qui ont réformé le pays au début du XIXe siècle, puis de l'élite lettrée jusqu'à la seconde guerre mondiale, a été préféré par cette élite à l'allemand comme langue institutionnelle. Il est la langue de rédaction de la Constitution ainsi que de la publication des lois dans l'organe national, le Mémorial. Il n'apparaît cependant dans le système scolaire qu'à partir de la deuxième année du niveau primaire à raison de 5 heures par semaine, avant de devenir la principale langue de scolarisation dans le secondaire « classique ». Il reste une langue-matière dans le secondaire technique et professionnel. Il est également la langue principale d'enseignement au niveau supérieur et à l'université de Luxembourg, à côté de l'anglais. Enfin, il est le véhicule d'échanges intercommunautaires entre toutes les populations qui se côtoient sur le territoire : native, résidente d'origine étrangère et frontalière au Centre et au Sud du pays où se concentre l'activité économique.

Afin de saisir au mieux la spécificité de la situation luxembourgeoise, nous brosserons dans un premier temps, un tableau succinct du contexte historico-linguistique du pays. Cette esquisse permettra d'embrasser les contraintes linguistiques qui sous-tendent l'élaboration de programmes didactiques en contexte multilingue.

Une seconde partie présentera la structure de l'enseignement secondaire du Grand-Duché et les choix méthodologiques opérés dans la sélection des manuels en fonction des différentes filières proposées.

Enfin, une perspective sera ouverte, à la suite des travaux de l'historien Marc Ferro, sur les enjeux qui conditionnent l'élaboration ou, le cas échéant, l'appropriation de manuels scolaires dans l'édification du « sentiment national » et l'adhésion des ressortissants à l'identité luxembourgeoise.

1 http://www.mj.public.lu/nationalite/nouveau_droit/index.html

1. Une tradition transfrontalière

Aux confins de l'Allemagne, de la France et de la Belgique, trois États auxquels il a dû tour-à-tour concéder des territoires avant de fixer définitivement ses frontières en 1839, le Grand-Duché ne s'est pas construit sur un récit historique édifiant. Depuis sa création officielle à l'issue des accords de Vienne de 1815 puis son autonomie effective en 1839, par sa séparation administrative des Provinces unies néerlandaises, le Luxembourg n'a eu de cesse de jouer la carte du rapprochement économique et parfois politique avec ses voisins immédiats et principalement la France ou l'Allemagne. Fondé sur un compromis territorial et stratégique entre belligérants, le pays se présente comme un parangon de l'entente des peuples et des convergences supranationales. Institutionnellement multilingue, membre fondateur de la Communauté économique du charbon et de l'acier et signataire du traité de Rome en 1957, siège d'un nombre important d'institutions européennes (la Cour européenne de Justice, la Banque européenne d'investissement, une partie des installations de la Commission européenne), l'historiographie luxembourgeoise concentre ses efforts sur la dynamique internationaliste et la dimension pluriculturelle du tissu social national. Les relevés statistiques confirment en effet la composition démographique particulière du pays. Au 1^{er} janvier 2015, le Luxembourg compte 562 958 résidents, répartis entre 304 279 luxembourgeois et 258 679 porteurs d'autres nationalités, soit 45,9 % d'étrangers. En outre, à l'échelon international, le Luxembourg a successivement appartenu à la Confédération germanique puis au Zollverein (l'union douanière imposée par la Prusse à tous les États germaniques au XIX^e siècle); il a intégré en 1921 l'union économique belgo-luxembourgeoise avant son adhésion à la construction économique européenne.

Multilingue, abri de nombreuses nationalités, le Luxembourg base son récit national sur sa propension à rassembler les peuples et créer une harmonie dans le multiculturalisme. La présence juxtaposée de plusieurs langues officielles, nationales et importées sur le territoire (comme le portugais dont on recense 92 100 ressortissants) et l'anglais (langue véhiculaire des nombreux expatriés attachés aux administrations européennes ou au secteur bancaire et financier), renforce l'idée nationalement partagée que le Luxembourg est le « cœur » de l'Europe.

Les manuels scolaires des niveaux secondaires ne constituent pas un enjeu dans l'édification de la conscience européenne des Luxembourgeois ni même dans la constitution du sentiment d'appartenance nationale. Les deux grands pays voisins, la France et l'Allemagne, fournissent le matériel didactique nécessaire aux supports des leçons d'histoire et de géographie.

2. L'importation des manuels dans un système multilingue

Le système scolaire secondaire du Luxembourg se décompose en deux filières principales : la filière dite classique d'enseignement général où le français devient principale langue d'enseignement ; la filière technique. La première s'étale sur 7 années de la 7^{ème} à la 1^{ière} année. La deuxième filière se décompose en 6 années de la 7^{ème} à la 12^{ème} assortie d'une 13^{ème} optionnelle. Parallèlement, une filière professionnelle constitue le troisième pilier de l'enseignement secondaire luxembourgeois mais l'histoire et la géographie y sont des matières pratiquement absentes à l'exception de certaines spécialisations orientées vers le secteur tertiaire.

Dans l'enseignement classique et dans le système technique, le ministère de l'Éducation nationale a établi des listes précises de manuels obligatoires à l'emploi. Leur choix, dans les matières d'histoire et de géographie, n'est pas laissé à la libre appréciation des enseignants, alors qu'il l'est concernant d'autres disciplines comme l'allemand ou le français par exemple.

Ces listes associent des titres d'ouvrages aux années d'enseignement. Elles sont à consulter sur le site internet du ministère, www.myschool.lu

En fonction de l'année et de la filière, le manuel est emprunté soit à la France, soit à l'Allemagne. Enfin, l'enseignement de l'histoire et de la géographie font partie du tronc commun tout au long de la scolarité dans la branche classique. Mais ces enseignements disparaissent majoritairement des options à partir de la quatrième année de l'enseignement technique (la 10^{ème}). Par ailleurs, l'enseignement de l'histoire et de la géographie est inclus dans le programme des leçons de français dans les classes d'accueil et d'insertion des élèves étrangers néo-arrivants.²

Il est important de relever que, pour l'enseignement de l'histoire, seuls les manuels français sont utilisés dans la filière technique. Le tissu démographique apporte un élément de réponse. 46 % de la population résidente sont de nationalité étrangère, dont 30% d'origine « romanophone ». Les enfants issus de ces communautés linguistiques constituent le principal contingent d'élèves en échec scolaire de par leur manque de maîtrise de l'allemand comme principale langue de scolarisation du niveau primaire. Quelques statistiques étaient ce point : plus de 33% des élèves d'origine portugaise ont des difficultés en primaire contre 14 % des élèves d'origine luxembourgeoise ; 45 % des enfants de nationalité luxembourgeoise sont orientés vers le classique contre seulement 16 % des enfants d'origine portugaise³. Dans un système notoirement sélectif, l'enseignement technique, réputé plus « accessible », privilégie les manuels français rédigés dans une langue présumée plus familière aux élèves.

Les tableaux de synthèse suivants présentent le cursus de chaque filière en y associant les manuels par éditeur et nationalité de l'éditeur donc par langue :

Filière classique⁴

ANNÉE	MATIÈRES	MANUELS							
7	Histoire	Forum Geschichte Luxembourg Band 1/ ©Cornelsen - Allemagne							
	Géographie	Dierke Drei Universatlas / © Westermann - Allemagne							
6	Histoire	Forum Geschichte Luxembourg Band 1/ ©Cornelsen - Allemagne							
	Géographie	Dierke Drei Universatlas / © Westermann - Allemagne							
5	Histoire	Forum Geschichte Luxembourg Band 2/ ©Cornelsen - Allemagne							
	Géographie	Terra Geographie /© Ernst Klett - Allemagne							
4	Histoire	Histoire - Lumières et Révolutions - Manuel franco-allemand tome 1 / ©Nathan - France							
	Géographie	Géographie 2de / ©Hachette - France							
3	Histoire	Histoire - L'Europe et le monde du congrès de Vienne à 1945 - Manuel franco-allemand tome 2 / ©Nathan - France							
	Géographie	Géographie 2de / ©Hachette - France							
2	Histoire	Histoire - L'Europe et le monde du congrès de Vienne à 1945 - Manuel franco-allemand tome 2 / ©Nathan - France							
	Géographie	Géographie Terminales L-ES / ©Nathan - France							
1	Histoire	L'Europe et le monde depuis 1945 - Manuel franco-allemand / ©Nathan - France							
	Géographie	Géographie 1re L-ES-S / © Nathan - France							

² <http://portal.education.lu/programmes/Home.aspx#2107727-20152016>

Grilles d'horaires 2015-2016. Enseignement secondaire technique.

³ Profil de la politique linguistique éducative, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, 2005-2006.

⁴

<http://www.myschool.lu/portal/server.pt?space=CommunityPage&cached=true&parentname=ObjMgr&parentid=60&control=SetCommunity&CommunityID=1362&PageID=0>

Filière technique⁵

ANNÉE	MATIÈRES	MANUELS												
7	Histoire	6e Histoire-Géographie / ©Hatier - France												
	Géographie	Geographie 1 Schülerband & Arbeitsheft / © Westermann - Allemagne												
8	Histoire	5e Histoire-Géographie / ©Hatier - France												
	Géographie	Geographie 2 Schülerband & Arbeitsheft / © Westermann - Allemagne												
9	Histoire	4e Histoire-Géographie / ©Hatier - France												
	Géographie	Dierke Drei Universatlas / © Westermann - Allemagne												
10														
11														
12														
(13)														

Il faut souligner que certains manuels sont adaptés par l'éditeur pour le Luxembourg et l'indiquent dans le sous-titre de l'ouvrage. C'est notamment le cas pour les deux premiers manuels d'histoire en allemand de la filière classique, *Forum Geschichte Luxembourg Band 1 & 2* ou encore *Terra Geographie* pour la troisième année de géographie avec le support allemand.

Dans la filière classique, la langue écrite d'enseignement passe progressivement de l'allemand au français dans toutes les matières tandis que dans la filière technique, l'allemand ou le français en tant que première langue de scolarisation sont laissés au choix de l'élève. Les grilles complètes de distribution des matières sont consultables sur le site de l'Éducation nationale luxembourgeoise à l'adresse : <http://portal.education.lu>

On peut y remarquer qu'en filière technique, le français reste principalement une langue-matière au même titre que l'allemand, pourtant première langue d'alphabétisation, et du luxembourgeois, langue de communication métalinguistique. Le phénomène s'inverse dans la filière classique où le français devient progressivement la première langue d'expression écrite (à partir de la 4^e année dans un cursus qui en compte 7), sésame vers l'enseignement universitaire luxembourgeois où le français joue un rôle de premier plan.

La liste complète de tous les manuels, quelle que soit la branche, consultable sur le site internet du ministère luxembourgeois de l'Éducation nationale fait toutefois apparaître qu'aucun d'entre eux n'est publié par un éditeur local. Le pays s'en remet intégralement aux éditeurs étrangers pour traiter d'une question qui n'est pas anodine dans l'enseignement luxembourgeois, l'Europe, mais qui est sublimée d'une autre manière au Grand-Duché.

3. Mise en perspective méthodologique et affirmation de « Soi »

Sur le plan du discours méthodologique officiel, le recours aux manuels étrangers est justifié par la prise de recul épistémologique vis-à-vis de la chose enseignée et l'apport salutaire d'angles de vue excentrés, en même temps que par la difficulté à produire des manuels dans un si petit pays :

⁵

<http://www.myschool.lu/portal/server.pt?space=CommunityPage&cached=true&parentname=ObjMgr&parentid=60&control=SetCommunity&CommunityID=1362&PageID=0>

La production de manuels est, dans un pays de la taille du Luxembourg, peu aisée et les enseignants ne peuvent avoir à leur disposition un choix de manuels différents pour toutes les langues et toutes les disciplines. L'emploi de manuels scolaires étrangers permet, par exemple, par une démarche comparative, d'interroger plus à fond l'orientation épistémologique de la discipline scolaire, de l'enrichir et de la diversifier par des méthodologies empruntées ailleurs. En ce sens et pour ce qui est des contenus, l'emploi de manuels dans les diverses langues peut être à la source d'une réflexion disciplinaire dans la salle de classe qui profiterait avant tout à la discipline elle-même et au processus d'apprentissage : comparer ponctuellement trois manuels d'histoire en français, en allemand et en anglais, utilisés dans des contextes étrangers, pourrait, par exemple, permettre de prendre conscience du fait qu'un même événement historique est interprété et connoté très différemment suivant les pays (Berg & Weis, 2005, p. 40), rappelle le rapport du ministère de l'Éducation nationale luxembourgeois intitulé « Profil de la politique linguistique éducative, Grand-Duché de Luxembourg » publié en 2005.

Le Luxembourg revendique dès lors une politique éducative ouverte et résolument perméable aux conceptions extérieures dans une logique de mise en perspective comparative qui stimule l'esprit critique des enseignants et, conséquemment des élèves. Le multilatéralisme méthodologique et critique est au centre de la programmation pédagogique nationale. Cette position de puisement ostensible des ressources pédagogiques auprès des voisins fait écho à la réflexion des chercheurs sur la valeur du plurilinguisme national. L'historien luxembourgeois Gilbert Trausch rappelle que le trilinguisme national est un puissant marqueur d'identité au sein de la population native locale : « *Les Luxembourgeois ont eu dans le passé beaucoup de mal à affirmer leur particularisme face à leurs trois voisins. Ils se sont rendu compte que l'emploi des langues tel qu'ils le pratiquaient depuis 1839 était une caractéristique fondamentale de leur façon d'être* » (Magère, Esmein et Poty, 1998, p. 29). Ce trilinguisme postulé équilibré supposant des compétences quasiment égales en luxembourgeois, allemand et français affermit l'idée que les luxembourgeois, outre le fait qu'ils soient les seuls en Europe à être nationalement trilingues, sont également un exemple représentatif de ce vers quoi les autres peuples doivent tendre. Au-delà des commodités inhérentes à cette forme de plurilinguisme, il contient une très forte portée symbolique d'exemplarité qui fait du pays le noyau de l'Europe. Aussi les instances nationales ne ressentent-elles pas le besoin de magnifier l'idée européenne par une littérature didactique édifiante. Par sa politique linguistique unique en Europe, le Luxembourg incarne l'idée européenne d'échange, d'ouverture et d'intercompréhension.

Cependant, cette posture officielle d'emprunt des manuels étrangers à des fins économiques et épistémologiques est à mettre en perspective avec l'efficacité qu'offre traditionnellement le manuel dans la diffusion de l'historiographie et de l'idéologie nationale. Pour l'historien Marc Ferro, l'histoire, en tant que domaine de recherche et matière d'enseignement, est marquée ontologiquement par l'ethnocentrisme européen, lui-même constitué de l'ethnocentrisme des nations qui composent son espace :

De cette substance et du contenu de cette histoire vue d'Europe, il suffit de rappeler qu'ils sont les mêmes, ou à peu près, à Paris et à Milan, à Berlin et à Barcelone, à Lisbonne et même à Zagreb. L'histoire s'identifie à l'histoire de l'occident et on y retrouve la même manifestation d'un ethnocentrisme à plusieurs cercles : celui de l'Europe qui joue vis-à-vis des peuples d'Asie et d'Afrique, mais aussi à l'intérieur de l'Europe elle-même, en ce sens que, par exemple, on étudie l'histoire russe surtout après Pierre le Grand, c'est-à-dire à partir du moment où ce pays « s'euro péanise ». Le deuxième cercle de cet ethnocentrisme se manifeste, pour chaque nation, dans son rapport avec ses voisines (Ferro, 1986, p. 10).

Les « grandes » nations comme la France, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, par exemple, déterminent leur récit national et leur légitimité par leur manière propre de retranscrire les événements historiques mais aussi de les nommer. Et Marc Ferro de rappeler l'origine de désignations telles que « Renaissance » ou « Époque moderne » comme application à tous de normes paramétrées de comparaison de « Soi » normateur à « L'Autre » soumis à cette norme. Par ailleurs, le concept même de « nation » se conçoit d'abord comme un socle commun de rattachement et d'identification qui agrège les membres d'un groupe social autour d'un ensemble de valeurs communes ou partagées. L'individu s'identifie à sa « nation », creuset d'un patrimoine culturel commun, par la langue qu'il partage avec elle ; l'histoire événementielle et politique dont il se revendique l'héritier ; les stéréotypes qu'il a acquis par enculturation, voire par diffusion médiatique. Ce corpus constitue de manière contingente la trame du « récit national », la grille préalable selon laquelle les événements historiques sont reçus et la base de l'angle de leur analyse. Enfin, ce corpus identificateur, cette « substance » chère à Marc Ferro, structure la matière diffusée dans les manuels scolaires nationaux.

On peut considérer que si le Luxembourg, État-nation relativement récent, peut s'émanciper de cette nécessité d'élaboration interne de l'histoire nationale, c'est qu'il place sa légitimité et son identité nationale dans un autre marqueur différenciateur : le trilinguisme. Dans cette logique, apparaît donc une tension entre, d'un côté, l'inscription du pays dans l'Europe par une exemplarité zélée en annexant les programmes frontaliers et, d'un autre côté, la différenciation par un caractère identitaire unique dû aux compétences linguistiques historiques de ses ressortissants.

Conclusion

Le Luxembourg n'élabore pas son propre discours historique et géopolitique sur l'Europe. Il se contente de l'importer de ses principaux voisins et de mettre leurs visions en perspective comparée. Le petit pays, aux confluent de trois États rivaux et dominateurs, la France, la Belgique et l'Allemagne, a toujours conditionné son existence à la qualité des alliances qu'il nouait au-delà de ses frontières. Sa diplomatie se fonde exclusivement sur la négociation pacifique et les accords mutuellement profitables. La pérennité du pays est donc vue comme indissociable de la mutualisation internationale et de la construction pacifique européenne. Suivant ce principe, l'emprunt méthodologique aux systèmes voisins relève du comportement naturel et propice à l'édification d'un sentiment transnational. Mais si les Luxembourgeois se voient comme de parfaits Européens, ils n'en oublient pas pour autant leur particularisme linguistique. En effet, officiellement bilingue français-allemand de 1834 à 1984, le pays a adopté le luxembourgeois comme « langue nationale des luxembourgeois » dans son article premier de la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues⁶. Cette langue, définie par le programme Lingua de l'Union européenne comme Moins Diffusée et Moins Enseignée (MODIME), est du même coup devenue un élément indispensable de l'identification des Luxembourgeois. Et sa connaissance seule est requise et fait l'objet d'un test, depuis son intronisation, pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise (au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), alors que le français est la première langue officielle des institutions nationales et l'allemand première langue d'alphabétisation scolaire. Ces deux dernières ne font l'objet d'aucune compétence requise pour l'accès à la naturalisation. Autrement dit, ne peut se revendiquer Luxembourgeois que celui qui connaît la langue « nationale ». L'état de Luxembourgeois francophone ou Luxembourgeois

6 <http://www.fgfc.lu/online/www/content/810/2807/2812/5282/FRE/11892.html>

germanophone n'existe pas. Or, la langue luxembourgeoise n'a pas de statut scolaire. Elle ne s'enseigne pas bien qu'elle soit la langue des échanges métalinguistiques entre les professeurs et les élèves. Seuls les natifs, scolarisés depuis la maternelle dans le système public luxembourgeois, en ont une maîtrise suffisante pour se reconnaître comme membres de la communauté luxembourgeoise.

Diachroniquement et historiographiquement le Luxembourg n'a pas besoin de légitimer son existence auprès de ses ressortissants par l'élaboration interne d'un récit national. La conscience par la population de sa singularité linguistique à la fois très ouverte avec le français et l'allemand, et très exclusive avec le luxembourgeois, consolide l'idée que le Luxembourg est consubstantiel de l'Europe mais aussi indissoluble. L'apport des récits étrangers n'affecte en rien le sentiment national et permet, à moindres frais, d'obtenir des supports éprouvés reprenant l'essentiel de l'information et son traitement pédagogique clé en main.

Partant, le Luxembourg s'inscrit dans la logique germanique de la Nation unie par une convergence culturelle et linguistique ; à l'encontre des grandes puissances coloniales historiques comme la France, la Grande-Bretagne, la Russie, les États-Unis ou la Chine pour lesquels l'idée de frontière est prépondérante et qui nient les particularismes linguistiques au nom de l'uniformisation assimilatrice. Pour ces États, la rédaction nationale des manuels d'histoire et de géographie est un enjeu primordial. Pour le Luxembourg, c'est une opération négligeable.

Bibliographie

Berg C, Weis C. (2005). *Sociologie de l'enseignement des langues dans un environnement multilingue. Rapport national en vue de l'élaboration des politiques linguistiques éducatives luxembourgeoises*. Luxembourg : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Fehlen F. (1998). Hors-série 1 : *Le sondage « Baleine » Une étude sociologique sur les trajectoires migratoires, les langues et la vie associative au Luxembourg*. Centre de Recherche Public-Centre Universitaire, Cellule STADE sous l'égide du Ministère de la Famille, Commissariat du Gouvernement aux Étrangers. Recherche Etude Documentation (R.E.D.). Luxembourg : SESOPI Centre Intercommunautaire.

Ferro M. (1986). *Comment on raconte l'histoire aux enfants*. Paris : Payot.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle/Division des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe (2005). *Profil de la politique linguistique éducative, Grand-Duché de Luxembourg*. Strasbourg : Division des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe-Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

Kreins J.-M. (1996). *Histoire du Luxembourg*. Paris : Presses universitaires de France.

Magère P., Esmein B., Poty M. (1998). *La situation de la langue française parmi les autres langues en usage au Grand-Duché de Luxembourg*. Luxembourg : Centre culturel français de Luxembourg, Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman, Université de Metz U.F.R. Lettres et sciences Humaines - département communication.